

UNION INTERPARLEMENTAIRE



INTER-PARLIAMENTARY UNION

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE

15 SEPTEMBRE 2011

Qu'est-ce que les citoyens attendent de leur parlement ?

NOTES D'ORIENTATION SUR LES ACTIVITES QUE LES PARLEMENTS PEUVENT ENVISAGER

13 juillet 2011

Depuis 2008, quelque cent cinquante activités parlementaires ont été organisées pour marquer la Journée internationale de la démocratie. Les cinq propositions figurant dans le présent document s'inspirent des bonnes pratiques mises en œuvre dans les parlements les années précédentes. Elles visent à aider les parlements à organiser leurs actions et donnent des idées qui peuvent être adaptées en fonction du contexte et du système politique. Une idée simple sous-tend toutes ces propositions : la Journée internationale de la démocratie fournit l'occasion de favoriser le dialogue avec les citoyens sur le sens et le fonctionnement de la démocratie, et en particulier de son institution centrale, le Parlement.

Proposition n° 1	Débat télévisé réunissant des représentants politiques, des personnalités d'envergure nationale et le grand public
<i>Résumé</i>	<p>Débat télévisé en direct, sur un sujet en relation avec le thème de l'année, réunissant : un panel de 4 à 6 personnes représentant un large spectre d'opinions et comprenant des ministres, des parlementaires chevronnés et d'autres commentateurs spécialisés; un public de studio (également sélectionné pour être représentatif d'un éventail d'opinions), chargé de poser des questions aux membres du panel pour susciter le débat; un système permettant aux spectateurs extérieurs d'envoyer des questions et commentaires par voie électronique avant et pendant l'émission. Les questions seront examinées à l'avance, mais il peut aussi être décidé de soumettre une sélection de questions en cours d'émission. Le panel sera dirigé par un présentateur dynamique, compétent et assuré qui, tout en assurant un juste équilibre entre les opinions, veillera à ce que les discussions restent centrées sur le sujet et coupera court à tout développement trop long ou hors sujet, garantissant ainsi un débat public fructueux et animé sur la question à débattre.</p>
<i>Objectif</i>	<p>Utiliser un média direct et divertissant pour promouvoir un débat national sur les forces et faiblesses du système démocratique national et les difficultés auxquelles il se heurte.</p>
<i>Public cible</i>	<p>Le corps politique dans son ensemble, y compris ceux qui, parmi les jeunes, n'appréhendent pas encore pleinement les problèmes mais sont intrigués et ont envie de voir les responsables plus âgés « mis au pied du mur » et obligés de répondre aux questions sans concession du public.</p>
<i>Formule</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Débat télévisé en direct sur un sujet en rapport avec le thème de l'année (voir ci-après la rubrique « Contenu »), organisé selon les principes suivants : • un panel de quatre à six personnalités publiques comprenant des ministres, des parlementaires, des universitaires, des journalistes et d'autres commentateurs spécialisés choisis 1) pour représenter un large spectre d'opinions, 2) pour leurs positions claires sur le sujet du débat et 3) pour leur talent de débattre et leur capacité à maintenir l'attention; • un public de studio sélectionné de manière à garantir un large spectre d'opinions sur le sujet débattu. Pour ce faire, on demandera aux personnes pressenties de remplir un formulaire renfermant des questions sur leurs opinions politiques; • les questions adressées aux différents membres du panel pourront être soumises avant et pendant l'émission; ces questions seront filtrées (mais pas dans le but de protéger les membres du panel de questions difficiles); • un présentateur TV/animateur/modérateur, dont les compétences sont cruciales pour le succès de l'émission – il pourra s'agir d'un(e)

	<p>journaliste vedette de la télévision. Il/Elle devra avoir l'autorité et l'assurance nécessaires pour couper court à toute digression d'un membre du panel et ramener poliment mais fermement les intervenants aux véritables questions faisant l'objet du débat. Tout en maintenant une atmosphère de bonne humeur et de tolérance, le présentateur veillera à ne pas laisser les membres du panel s'écarter des questions pertinentes;</p> <ul style="list-style-type: none"> • un studio de télévision disposant de l'équipement complet pour l'organisation exposée ci-dessus, avec le personnel nécessaire, les caméras et un microphone portatif permettant de donner la parole aux membres du public désireux de poser des questions; • un système permettant aux téléspectateurs d'envoyer, par voie électronique, avant et pendant l'émission, des questions et commentaires qui pourront être affichés à l'écran. Le filtrage des questions est important pour veiller à ce que le débat reste centré sur le sujet mais ne doit pas servir à « faciliter la donne » à l'un quelconque des membres du panel (ce système n'est pas essentiel au succès de l'émission et sa mise en place dépendra des moyens techniques disponibles); • du personnel auxiliaire chargé de la planification et de la préparation ainsi que de la sélection du public et des questions. Pendant le tournage de l'émission, ces personnes traitent les questions et commentaires au fur et à mesure de leur arrivée et assistent le présentateur dans la gestion stratégique de l'émission; • l'émission pourra durer d'une heure à une heure et demie. Compte tenu de l'intensité probable du débat et du degré d'attention et de concentration requis du présentateur, du panel et du personnel auxiliaire, un créneau d'une heure serait probablement optimal.
<p><i>Contenu</i></p>	<p>Le sujet du débat sera choisi par le Parlement en relation avec le thème de cette année, à savoir « Qu'est-ce que les citoyens attendent de leur parlement ? ». En voici quelques exemples : « Le Parlement est-il réactif aux besoins de la société ou davantage centré sur les querelles de politique interne ? » « Le Parlement connaît-il les attentes des citoyens et y répond-il ou est-il un lieu de discussions stériles éloignées des réalités ? » « Comment changer les règles pour rendre le Parlement plus efficace et plus réactif vis-à-vis des citoyens ? »</p>
<p><i>Ressources nécessaires</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Importante publicité préalable pour assurer une audience suffisante. Cette démarche nécessitant du temps d'antenne, les ressources nécessaires peuvent être considérables. Pour contrebalancer cette dépense, tous les efforts possibles seront faits pour maximiser la publicité non payante via les ressources dont dispose le Parlement. Lorsque des médias sociaux électroniques (Twitter ou Facebook, par exemple) sont disponibles, on pourra en faire une utilisation efficace. • Une agence disposant des ressources nécessaires pour organiser un débat de ce type, télédiffusé en direct à l'échelle nationale. Il pourra s'agir de la société de télédiffusion nationale, d'un média privé ou d'un service médias parlementaire bien équipé utilisant les installations

	<p>parlementaires (peu de services médias parlementaires sont toutefois en mesure de présenter une émission de cette nature sans assistance extérieure). Les ressources engagées ne devraient pas dépasser celles nécessaires pour un débat télévisé standard ni impliquer des recherches approfondies, compte tenu du choix du direct et du fait que les questions ne seront pas annoncées à l'avance et doivent être sélectionnées. De même, le personnel auxiliaire nécessaire ne devrait pas être nombreux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un présentateur doté d'une autorité, d'une assurance et d'une souplesse suffisantes pour mener une émission diffusée en direct, capable d'improviser, de veiller à l'instauration d'un débat véritable et pertinent, et d'éviter que l'un ou l'autre des membres du panel ne mobilise la parole pour faire un exposé préparé à l'avance. • La formule du débat implique que le public de studio soit sélectionné à l'avance (par le biais de formulaires de candidature comprenant des questions générales sur les tendances politiques) pour garantir un équilibre des points de vue.
<p><i>Exemples</i></p>	<p>Il existe naturellement de nombreuses variantes du débat politique télévisé. L'émission Q&A présentée par l'<i>Australian Broadcasting Corporation</i> et <i>Question Time</i> de la <i>British Broadcasting Corporation</i> sont des exemples de réussites en la matière. L'émission australienne Q&A a été utilisée comme modèle de base pour ces notes.</p> <p>Le Bhoutan, la Croatie, l'Éthiopie, l'Inde et le Mexique ont commémoré la Journée internationale de la démocratie en organisant différents types de débats télévisés.</p>
<p><i>Résultats attendus</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Provoquer une prise de conscience des citoyens quant aux caractéristiques, atouts et inconvénients de leur système démocratique et promouvoir un débat national sur le sujet en présentant un débat construit et distrayant sur les thèmes en question, notamment grâce à l'apport direct du public. • Encourager les jeunes spectateurs à réfléchir et à s'intéresser au système politique. • Créer un sentiment de débat collectif sur des problèmes et thèmes communs.
<p><i>Remarques diverses</i></p>	<p>Dans de nombreux pays en développement, c'est la radio, plus que la télévision, qui permettra de toucher un maximum de personnes. L'émission pourra alors être diffusée à la radio seulement ou en même temps qu'à la télévision. L'impact sera peut-être moindre mais l'émission restera efficace.</p>

Proposition n° 2	Multiples réunions régionales avec un panel multipartite et un modérateur indépendant
<i>Résumé</i>	<p>Organisation de réunions publiques dans plusieurs centres, autour du 15 septembre. Ces réunions comprendront un modérateur/ présentateur; un panel composé de parlementaires (qui peuvent aussi être ministres) de différents partis; des personnalités locales (universitaires et journalistes, par exemple).</p> <p>Le débat portera sur le système parlementaire lui-même, du point de vue du citoyen : bénéfices, difficultés et problèmes; idées d'amélioration. Pour le format, on retiendra un panaché des réunions-débats et des questions de l'assistance.</p> <p>Le format envisagé est assez semblable à celui d'un <i>talkshow</i> télévisé, à la différence qu'il implique un certain nombre de réunions régionales, permettant ainsi la participation et la présence physique d'un plus grand nombre et d'un plus grand éventail de citoyens. La diffusion à la télévision et/ou à la radio serait un avantage supplémentaire.</p> <p>Dans la plupart des cas, une importante publicité préalable sera déterminante pour le succès de l'entreprise.</p>
<i>Objectif</i>	<p>Permettre à un grand nombre de citoyens de s'impliquer personnellement dans les discussions sur le système politique, ses forces et ses faiblesses, ses succès et ses revers, ce qui lui permettrait d'être plus réactif.</p> <p>Créer un mécanisme permettant d'intégrer les comptes rendus de ces discussions aux projets officiels d'amélioration du système politique.</p>
<i>Public cible</i>	<p>Ensemble de la population, et pas uniquement le corps électoral. Le public cible recouvre à la fois les intervenants et l'assistance. Ce modèle offre un potentiel d'implication des mécontents et des déçus du système politique national dont les commentaires peuvent apporter un éclairage utile; de plus, il permet de pousser ceux qui se plaignent à suggérer des améliorations du système.</p>
<i>Formule</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions publiques le 15 septembre ou autour de cette date, annoncées à l'avance, ouvertes à tous, dans plusieurs centres régionaux. • Panel représentatif de l'éventail des opinions (il pourra être nécessaire de trouver un accord préalable entre les partis politiques), invité à l'avance à chacune des manifestations et composé d'un maximum de 6 à 8 personnes. Les intervenants pourront être des parlementaires et des ministres, des universitaires, des représentants de la société civile, des journalistes et des personnalités locales. Le choix doit refléter la diversité des opinions. • Le type de débat le plus efficace est fonction de la culture du pays concerné. L'objectif est de promouvoir un débat vivant et riche. On peut commencer par donner un temps de parole limité à chacun des membres du panel pour qu'il expose ses idées; la discussion s'engage ensuite, les intervenants répondant aux questions de l'assistance. Une autre solution consiste à lancer la discussion à partir des questions de l'assistance; le débat peut aussi être guidé par le modérateur/ présentateur.

	<ul style="list-style-type: none"> • Le modérateur doit permettre des échanges animés tout en veillant à la pertinence des propos par rapport au sujet et en limitant les controverses politiques. • Que la réunion soit télé/radiodiffusée ou non, il convient de prévoir un rapporteur chargé de fournir un compte rendu écrit des discussions qui sera mis à disposition du public. Ce compte rendu pourra être transmis à la commission parlementaire concernée ou à un autre organe s'occupant du processus politique.
<i>Contenu</i>	<p>Le débat doit porter sur le système de la démocratie parlementaire lui-même et être en rapport avec le thème de l'année. Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perceptions du Parlement • Comment changer le système pour rendre le Parlement plus réactif vis-à-vis de la population ? • Comment améliorer le système politique ?
<i>Ressources nécessaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Organe parlementaire multipartite adapté pour guider le processus. • Assistance administrative, éventuellement fournie par l'administration parlementaire, pour assurer les actions publicitaires, réserver les lieux et négocier avec les personnes pressenties pour le panel. • Eventuellement, accord entre les partis sur la nature non partisane de la manifestation, les partis acceptant que la discussion transcende les appartenances politiques. • Nomination de modérateurs non partisans chargés d'animer les réunions dans chaque lieu. La modération d'une réunion de ce type peut nécessiter une grande habileté. • Allocation de ressources financières suffisantes pour financer la publicité en amont, la réservation des salles dans les centres retenus, au besoin, les installations de diffusion, les frais de déplacement et de logement des membres du panel, le cas échéant. • Publicité préalable dans les divers centres. Les médias sociaux électroniques (Facebook et Twitter par exemple) peuvent être utilisés à cette fin. • Réservation des lieux pour les réunions publiques dans les divers centres.
<i>Exemples</i>	<p>En 2010, le Parlement croate a organisé une table ronde à laquelle ont participé des parlementaires, des universitaires, des représentants des médias, de la société civile, du secteur privé et des institutions non-gouvernementales. De même, les Parlements du Bhoutan en 2010 et du Mexique en 2009 ont diffusé des tables rondes sur les questions de démocratie, auxquelles ont participé un large éventail de représentants de la société.</p>
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Déclencher un débat national sur le système démocratique existant et sur les possibilités d'amélioration. • Créer un sentiment d'implication personnelle des citoyens dans les

Journée internationale de la démocratie - Proposition n° 2

	<p>discussions sur le système parlementaire.</p> <ul style="list-style-type: none">• Se faire une idée des opinions du public sur le système politique et intégrer ces vues dans les discussions d'amélioration.
<i>Remarques diverses</i>	Nécessité de prévoir une bonne publicité en amont pour garantir une participation suffisante du public.

Proposition n° 3	Concours photographique ou artistique sur un thème en rapport avec la démocratie
<i>Résumé</i>	<p>Organisation d'un concours commençant ou se terminant le 15 septembre et impliquant des établissements d'enseignement, avec soumission de réalisations artistiques (dessins ou photographies) illustrant un thème en rapport avec la démocratie (voir plus bas les commentaires relatifs à un concours d'écriture organisé selon les mêmes principes). Le concours pourrait se conclure par une exposition inaugurée au Parlement lors de la Journée internationale de la démocratie, présentant les meilleures réalisations avec remise de prix (cette manifestation pourrait coïncider avec une « journée porte-ouverte »). Un haut niveau d'implication et d'appui des établissements d'enseignement et/ou du ministère de l'éducation sera nécessaire, compte tenu des importantes contraintes d'ordre administratif, logistique et technique d'une telle organisation.</p>
<i>Objectif</i>	<p>Impliquer les citoyens, notamment les jeunes, dans une entreprise qui nécessite l'étude de la pratique démocratique et des valeurs qui la sous-tendent.</p> <p>Présenter à un plus large public une exposition en lien avec les idées de démocratie, qui incite à la réflexion.</p>
<i>Public cible</i>	<p>Participants et visiteurs/ public – en d'autres termes, spécialistes et grand public générale. Avec une publicité plus large (couverture radiotélévisée, par exemple) l'exposition peut atteindre un public national.</p>
<i>Formule</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Concours à plusieurs niveaux portant sur des réalisations artistiques/photographiques sur le thème choisi. Le concours tel qu'il est envisagé ici s'adresse plutôt aux établissements d'enseignement mais il est possible de prévoir de l'ouvrir à d'autres secteurs et au grand public. • Les établissements d'enseignement (écoles, universités, etc.) sont invités à organiser leurs propres concours. S'agissant des écoles, un niveau ou des niveaux de classes peuvent être concernés et des concours différents peuvent être organisés pour les différents niveaux. Les réalisations sont jugées par le personnel des établissements et les lauréats participent à un concours au niveau régional. Les réalisations des lauréats régionaux sont exposées au Parlement. Des finalistes sont ensuite retenus – éventuellement par de petits comités composés de parlementaires et de fonctionnaires parlementaires, éventuellement assistés de spécialistes. • L'exposition pourra être inaugurée à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie par le président du Parlement, de préférence dans le cadre d'une « journée porte-ouverte », et des prix seront remis aux gagnants. Les réalisations primées pourront être exposées de façon durable, voire permanente.
<i>Contenu</i>	<p>Le thème du concours doit impliquer une réflexion sur les valeurs démocratiques et doit se prêter à un traitement par le moyen d'expression choisi. Quelques exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perceptions du Parlement

	<ul style="list-style-type: none"> • Citoyens et démocratie • Les citoyens et leur parlement
<i>Ressources nécessaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la plupart des cas, un tel projet ne pourra être entrepris qu'avec le soutien et la coopération du ministère de l'éducation ou d'une institution similaire disposant des ressources administratives, logistiques et techniques nécessaires. La réalisation des premières étapes du concours dépassant les capacités de la plupart des administrations parlementaires, il est nécessaire que les établissements d'enseignement eux-mêmes et le ministère de l'éducation en soient les principaux responsables. • Des ressources, notamment financières, et une expertise technique sont nécessaires pour une présentation efficace de l'exposition finale au Parlement. • Un jury, qui pourra comprendre des parlementaires et fonctionnaires parlementaires et devra, en tous cas, compter des personnes disposant d'une compétence technique. • Des ressources administratives et une expertise technique sont nécessaires pour réceptionner, traiter et évaluer les réalisations proposées. Réservation d'un lieu, de préférence dans les locaux du Parlement, pour la durée de l'exposition. • Si l'exposition a lieu au Parlement, des dispositions doivent être prises pour que le public puisse la voir (éventuellement dans le cadre d'une « journée porte-ouverte »). • Fourniture de l'expertise et des matériaux nécessaires pour une mise en valeur efficace des réalisations. • Mesures de sécurité à prendre pour permettre au public de voir l'exposition. • Publicité autour de l'exposition, en particulier pour l'inauguration et la visite du public au Parlement. • Prix pour les gagnants, remis par le président du Parlement.
<i>Exemples</i>	<p>Le Parlement de la Géorgie a organisé un concours de photographies à l'intention des étudiants des universités. Le Parlement grec a organisé un concours d'écriture et de dessin.</p>
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir l'occasion aux élèves et étudiants de réfléchir à la démocratie et aux valeurs démocratiques pour mieux les représenter sous une forme visuelle. • Susciter un intérêt, notamment parmi les jeunes, pour la notion de démocratie et son incidence sur la vie des citoyens. • Dans le cas où des établissements d'enseignement sont concernés par le concours, cette activité sera conçue de manière à servir de support à un enseignement sur les valeurs et concepts démocratiques. • Attirer l'attention des citoyens, d'une manière imaginative, sur les valeurs

	démocratiques et le thème de la Journée internationale de la démocratie.
<i>Remarques diverses</i>	<p>Les présentes notes sont axées sur l'idée d'un concours artistique ou photographique impliquant les écoles. D'autres formes peuvent être envisagées, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le concours peut aussi ou seulement impliquer les universités ou d'autres établissements du troisième degré. Dans ce cas, la responsabilité de l'administration, de la coordination et de l'évaluation des premières étapes sera du ressort des établissements eux-mêmes; • le concours peut aussi être ouvert à d'autres secteurs et au grand public; • plutôt que des réalisations visuelles, le concours pourra porter sur l'écriture d'une dissertation sur le sujet choisi. Le concours aura alors une structure similaire mais au lieu de donner lieu à une exposition, les dissertations primées pourront être lues par le président du Parlement qui remettra les prix aux lauréats. Ces dissertations pourront aussi être publiées dans un format approprié (journaux, internet, brochure ou autre support) et/ou diffusées à la radio; • une autre possibilité intéressante consiste à organiser un concours de la meilleure présentation vidéo du thème choisi; • la prévision d'un calendrier cadrant avec la date du 15 septembre peut poser problème pour une activité de ce type, notamment lorsque l'année universitaire coïncide avec l'année civile. Les établissements d'enseignement peuvent avoir du mal à adapter leurs programmes pour y intégrer un long processus dont l'aboutissement interviendrait au 15 septembre. Il pourra donc être nécessaire de prévoir une certaine souplesse – par exemple lancer l'opération le 15 septembre au lieu de la clore à cette date.

<p>Proposition n° 4</p>	<p>Groupe de travail interpartis axé sur les possibles améliorations de l'interaction du Parlement et de ses membres avec la société, suivi d'un débat – si possible bicaméral – au Parlement</p>
<p><i>Résumé</i></p>	<p>Organiser un groupe de travail ou une table ronde au Parlement, réunissant un large éventail d'opinions, des représentants des différents partis politiques et des personnalités de la société civile chargés d'étudier la façon dont le Parlement est perçu par le grand public et dans quelle mesure il réussit à se mettre au service des citoyens et à répondre à leurs attentes. Cette activité devra être accessible au public via la télévision, la radio et/ou l'internet. On peut envisager un système permettant au public d'intervenir dans les discussions par la voie des médias sociaux électroniques. Les résultats de ces discussions seront soumis au Parlement.</p> <p>Tenir un débat au Parlement sur les résultats du groupe de travail/des discussions. Pour marquer l'occasion, les parlements bicaméraux pourraient organiser une session mixte. Une campagne publicitaire est à prévoir en amont pour attirer l'attention du public sur les discussions du groupe de travail/la table ronde et sur le débat, éventuellement par le biais des médias sociaux électroniques.</p>
<p><i>Objectif</i></p>	<p>Pour beaucoup, y compris les parlementaires, il peut paraître tout à fait inhabituel d'étudier les règles et procédures qui régissent l'activité politique plutôt que les problèmes politiques. Même si le système de chaque pays a évolué en fonction des caractéristiques nationales, des améliorations sont toujours possibles. L'examen des problèmes et difficultés, notamment en relation avec la réactivité du Parlement vis-à-vis de la société peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conduire à envisager des améliorations du système; • rappeler aux parlementaires la nature du système politique dans lequel ils travaillent et les valeurs démocratiques qui le sous-tendent; • susciter un débat national plus général sur les valeurs démocratiques.
<p><i>Public cible</i></p>	<p>Le public cible comprend les participants au groupe de travail/ aux discussions et les parlementaires, et – sous réserve que le sujet soit rendu accessible, que le débat fasse l'objet d'une publicité et d'une diffusion suffisantes – le grand public.</p>
<p><i>Formule</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inviter un large éventail de participants, représentatifs d'un spectre d'opinions équilibré, à prendre part au débat sur le Parlement et ses relations avec les citoyens. • Le débat se tiendra dans les locaux du Parlement de sorte que le public pourra y assister et qu'il pourra être retransmis à la radio et à la télévision. • Un compte rendu des discussions sera réalisé et servira de base à un débat au Parlement. • Il est nécessaire de prévoir une campagne publicitaire pour informer le public de la réunion du groupe de travail et de la tenue du débat parlementaire.

	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un débat au Parlement, de préférence dans les deux chambres pour les parlements bicaméraux, ou un débat bicaméral lorsque le Règlement intérieur le permet.
<i>Contenu</i>	<p>Sujets de débat envisageables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parlement et citoyens : resserrer les liens. • Comment rendre le système politique plus « accessible » pour le citoyen ?
<i>Ressources nécessaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection d'un large éventail de participants représentant la société au sens large et les diverses opinions. Ces participants peuvent comprendre des parlementaires appartenant aux différents partis, des universitaires, des journalistes, des représentants d'ONG et d'autres personnalités de la société civile. • Prévoir un lieu au Parlement et faciliter un large débat centré sur le Parlement et ses relations avec le corps politique. Ce lieu doit permettre une diffusion vers l'extérieur. • Désigner un rapporteur chargé du compte rendu des discussions. • Si nécessaire, prévoir des fonds pour payer les frais de bouche et de transport des participants. • Inscrire au calendrier du Parlement le temps nécessaire pour le débat d'une ou des deux chambres sur les discussions du groupe de travail ou de la table ronde. • Prévoir une publicité suffisante avant, pendant et après ces activités pour éveiller l'intérêt du public. Les médias sociaux électroniques pourront être utilisés pour la publicité. Ils peuvent servir à inviter le public à participer aux discussions du groupe de travail.
<i>Exemples</i>	<p>La Croatie a, entre autres, organisé une table ronde axée sur la responsabilité politique et le renforcement des liens entre parlementaires et citoyens. Le Bhoutan a organisé un groupe de travail qui a travaillé pendant deux jours sur le thème « démocratie et bonne gouvernance » avec un large éventail de participants représentant des intérêts nationaux et internationaux. La Finlande a organisé un débat parlementaire sur la responsabilité politique, que le grand public pouvait suivre sur le site web du Parlement.</p>
<i>Résultats attendus</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser non seulement le grand public mais aussi les parlementaires aux enjeux de la responsabilité politique et à la nécessité de connaître et de répondre aux préoccupations de la population. • Rechercher des solutions nouvelles et inventives à ces problèmes.
<i>Remarques diverses</i>	<p>Une variante du modèle ci-dessus consisterait à demander à une commission parlementaire d'étudier un sujet de débat, par exemple : « Perception du Parlement par le public » ou « Moyens d'améliorer la réactivité du Parlement vis-à-vis du public ». Le rapport de cette commission pourrait ensuite donner lieu à un débat en plénière. Pour 2011, le calendrier pourrait poser problème – il faudrait que la commission accélère ses travaux pour produire un rapport qui puisse servir</p>

Journée internationale de la démocratie - Proposition n° 4

	de base à un débat le 15 septembre.
--	-------------------------------------

<p>Proposition n° 5</p>	<p>Exposition itinérante dans les écoles, avec élaboration et distribution d'un « kit démocratie » contenant des directives et du matériel pédagogique sur la démocratie pour l'organisation de cours et de débats de type parlementaire à l'école</p>
<p><i>Résumé</i></p>	<p>En collaboration avec le ministère de l'éducation, un musée ou une autre institution, élaboration d'une exposition itinérante à l'intention des écoles, conçue pour rendre compte de l'histoire et de la pratique de la démocratie, et en particulier du Parlement. L'exposition se concentrera sur les relations entre les citoyens et le Parlement. En parallèle avec l'exposition, du matériel (un « kit démocratie ») pourra être élaboré pour servir de support à des cours sur la démocratie parlementaire et à l'organisation dans les écoles de débats « parlementaires ». Ce projet pourra être annoncé lors de la Journée internationale de la démocratie par le ou les présidents du Parlement parallèlement à l'organisation d'un débat, dans la ou les chambres, sur les valeurs et les pratiques démocratiques.</p>
<p><i>Objectif</i></p>	<p>Donner aux élèves des informations sur la nature du système démocratique et sur ses valeurs, et encourager la présentation des responsabilités civiques et de l'utilité du système démocratique dans le cadre de la classe. Plus particulièrement, sensibiliser les élèves aux valeurs qui sous-tendent le système parlementaire et au fait que tous les citoyens doivent défendre ces valeurs.</p>
<p><i>Public cible</i></p>	<p>Enfants d'âge scolaire</p>
<p><i>Formule</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition itinérante présentant le système démocratique du pays et son histoire. L'exposition peut s'accompagner d'affiches, et autres produits dérivés. Dans la mesure du possible, un spécialiste capable de faire une présentation des éléments exposés accompagnera l'exposition. • Matériel pédagogique permettant aux enseignants d'aborder le sujet de la démocratie parlementaire et d'organiser des débats sur le modèle parlementaire. • L'exposition se rendra dans les écoles sur invitation. Les présentations seront intégrées aux cours d'histoire ou d'éducation civique. L'exposition pourra rester dans une école pendant plusieurs jours.
<p><i>Contenu</i></p>	<p>L'exposition sera centrée sur la nature et l'histoire du Parlement, et sur ses relations avec les citoyens. Les composantes de l'exposition seront logiquement variables selon les pays. L'exposition sera conçue par l'institution compétente, par exemple le ministère de l'éducation ou des musées, avec un apport du Parlement lui-même.</p> <p>La conception du « kit démocratie » et des supports pédagogiques sera de la responsabilité du ministère de l'éducation ou d'un autre organisme compétent. Ce kit pourra comprendre des supports photocopiables : fiches, jeux et représentations graphiques des méthodes de travail du Parlement.</p>
<p><i>Ressources nécessaires</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agira d'une entreprise conjointe du Parlement et d'une autre institution concernée, par exemple le ministère de l'éducation ou un

Journée internationale de la démocratie - Proposition n° 5

	<p>musée. Le Parlement pourra fournir des apports pour la conception de l'exposition et du matériel pédagogique, ainsi qu'un appui financier et lancer l'activité lors de la Journée internationale de la démocratie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'institution compétente pourra concevoir l'exposition et le matériel pédagogique, fournir une base administrative, proposer le spécialiste chargé de la présentation et s'occuper du transport de l'exposition. • La charge financière pourra être partagée entre le ministère de l'éducation et le Parlement. Il sera sans doute préférable d'assurer la gratuité de l'exposition aux différentes écoles pour éviter toute discrimination vis-à-vis des régions plus pauvres.
<i>Exemples</i>	<p>L'Autriche a réalisé une exposition de ce type qui a rencontré un grand succès populaire. Le <i>Bundestag</i> allemand gère une unité d'information itinérante qui parcourt l'Allemagne et une exposition itinérante qui permet aux parlementaires de fournir des informations au public sur le fonctionnement du Parlement.</p>
<i>Résultats attendus</i>	<p>Sensibiliser les enfants d'âge scolaire à la nature du système politique, à ses forces et à ses faiblesses ainsi qu'à l'importance des valeurs qui le sous-tendent.</p>
<i>Remarques diverses</i>	<p>Comme le suggère l'exemple allemand cité ci-dessus, l'exposition itinérante peut aussi s'adresser à un public plus large. Dans ce cas, il faudra probablement adapter l'exposition; elle pourra être proposée aux institutions civiques locales ainsi qu'à d'autres organismes ou encore tourner dans les différentes régions en ciblant le grand public.</p>